

# Séance du 08 janvier 2025

## ORDRE DU JOUR

- Projet de sécurisation du site de moto-cross
- Délibération : validation des devis réactualisés – dossiers de demandes de subventions
- Questions diverses

-Afférents au Conseil Municipal :	11
- En exercice :	09
- Ayant pris part à la délibération :	08

Date de la convocation : 23 décembre 2024

Date d'affichage : 23 décembre 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le huit janvier à 19 heures 00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Philippe DESIREST, Maire.

Étaient présents : Mme TRANCHANT Chantal, Mr LECHEVIN Cédric, Mr NAUWYNCK Christian, Mme BONIFACE Denise, Mme DUMONT Evelyne, Mr ZION Jean-Pierre, Mr JANET Benoit

Excusé : Mr MOUNAIX Patrick,

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Chantal TRANCHANT a été désignée comme secrétaire de séance.

### **PROJET DE SECURISATION DE L'ANCIEN SITE DE MOTO-CROSS**

Mr le Maire rappelle l'état d'abandon et de la dangerosité de l'ancien site de moto-cross présent sur le territoire de la commune de GUIGNECOURT.

Régulièrement, il est fait appel aux services de la gendarmerie de Bresles afin d'effectuer des contrôles et verbalisation des fauteurs de troubles.

Après recherche, ce terrain appartenait à l'association du moto-cross de Guignecourt dont tous les membres sont décédés. Ce terrain n'appartient donc à personne mais en cas de problème, c'est de la responsabilité du Maire.

Afin de permettre le remblaiement de ce terrain avec de la terre végétale, Mr le Maire précise que l'entreprise GRATIA a pris contact avec lui afin d'envisager cette solution.

En effet, la société, qui doit récupérer beaucoup de terre très prochainement, propose de remblayer le terrain et de faire un surfaçage sur la totalité. Aucun frais ne sera engagé par la commune.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, cette proposition.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – VIDEOPROTECTION AJOUT DE CAMERAS**

Après plusieurs mois d'utilisation de la vidéoprotection dans la commune, un point sur son utilisation a été fait.

Au vu des surveillances effectuées, il s'avère que plusieurs endroits manquent de couverture efficace.

En effet, deux caméras supplémentaires sont nécessaires, une devant l'église et une au niveau de la salle des fêtes.

Une demande de subvention a été faite au cours de l'année 2024, seuls les services du Département ont octroyés une subvention à hauteur de 4 160 euros.

Les devis ont été réactualisés auprès de l'entreprise installatrice NTI Solutions pour un montant de 12 020.26 € HT soit 14 424.31 € TTC.

Le conseil municipal donne son accord pour établir une nouvelle demande de subvention auprès des services de l'Etat et de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR, et AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE – CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE RUE DE RIEUX**

Mr le Maire informe qu'un projet de constructions à l'extrémité de la rue de Rieux est en cours mais il s'avère que la couverture au point de vue défense incendie risque d'être insuffisante.

Afin d'améliorer le réseau, Mr le Maire propose l'installation d'une réserve incendie de 120 m3 de type citerne souple avec une sortie directe avec protection de la vanne par sac thermique.

Pour l'installation de cette réserve, la commune a acquis au cours de l'année 2024 le terrain afin de faire les aménagements nécessaires.

Les dossiers de subventions déposés sur l'année 2024 n'ont pas été retenus. De fait après actualisation des différents devis d'un montant global HT de 21 091.51 € soit 25245.82 € TTC, Mr le Maire représente l'opération pour avoir des subventions sur l'année 2025 et enfin réaliser les travaux en urgence.

Le conseil municipal valide les nouveaux devis actualisés et autorise Mr le Maire à établir les dossiers de demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Département.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR, et AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE – RENOVATION DE VOIRIES**

Monsieur le Maire fait un état des lieux de la voirie de la commune. La configuration de notre village de type « village rue » s'étend sur environ trois kilomètres en quasiment une seule voie.

La voie est de plus en plus utilisée par des automobilistes se rendant ou revenant de Beauvais et qui souhaitent éviter le radar de la route départementale 1001.

L'état de la voirie est très dégradé et le constat est fait qu'il n'y a pas de fonds. Nous avons le même problème avec la route reliant notre commune à celle de Maisoncelle St Pierre où la situation est aggravée par l'exploitation du bois du Tronquoy dont la gestion est assurée par la Caisse des dépôts et Consignations. Cette exploitation du bois amène à longueur d'année d'énormes engins pour venir charger les grumes en prenant appui sur les rives de la route qui d'ailleurs aujourd'hui n'existent plus et la largeur de la route n'est plus que de 2.90 mètres rendant le croisement de véhicules impossible.

Ces routes sont empruntées par les cars scolaires et le risque d'accidents est devenu très important. Par conséquent le conseil municipal avait décidé de refaire l'ensemble de notre réseau routier en deux temps : en 2024, réparation et renforcement du fonds des routes et en 2025 la mise en place d'un revêtement. Sans accord de subvention en 2024, Mr le Maire a demandé la réactualisation des dossiers.

Les devis actualisés présentés de l'entreprise WIAME VRD s'élèvent à la somme globale HT de 19 692.00 € soit TTC 23 630.40 €. Notre commune ne pouvant supporter une telle dépense, le conseil municipal décide à l'unanimité, de demander des subventions auprès des services de l'Etat, du Département et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR, et AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE – SIGNALISATION ROUTIERE**

Monsieur le Maire fait un état des lieux de la voirie de la commune. La configuration de notre village de type « village rue » s'étend sur environ trois kilomètres en quasiment une seule voie.

La signalisation vieillissante ne garantit plus la sécurité des usagers de la route et notamment au niveau des arrêts de bus de la commune

Les devis présentés de l'entreprise T1 SIGNALISATION s'élèvent à la somme globale HT de 2 894.02 € soit TTC 3 472.82 €. Notre commune ne pouvant supporter une telle dépense, le conseil municipal décide à l'unanimité, de demander des subventions auprès des services de l'Etat et du Département.

### **TRAVAUX EGLISE**

Mr le Maire fait un compte rendu du rendez vous à la DRAC d'Amiens. Le dossier de travaux de l'église sera à répartir en une tranche ferme et une tranche conditionnelle. Le montant total des travaux s'élève à 1 320 000 euros HT soit 1 584 000 euros TTC.

Des dossiers de demandes seront à déposer tant à la DRAC qu'aux services du Département et de l'Etat.

Mr le maire signale qu'un emprunt sera nécessaire pour réaliser le paiement des factures.

### **VOIRIE ROUTE DE MAISONCELLE**

Mr le Maire informe que lors des travaux de débardages du bois sur la route de Maisoncelle, des dégâts ont été faits sur les accotements et la voirie.

Il a été pris contact avec la société responsable des travaux suite à ces dégradations.

### **ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL**

Un état des lieux sera fait prochainement pour la réfection et le passage en leds de l'éclairage du terrain de football. Un devis par la sté Eiffage sera transmis.

### **PLUI hm de la CAB**

Mr le Maire fait un point sur le PLUI hm de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. La phase étude est terminée. La rédaction du règlement est en cours.

Une consultation des personnes publiques associées est prévue et l'enquête publique sera faite dans le courant de l'année 2025.

### **CHIENS ERRANTS**

De nouveau un problème a été signalé concernant les chiens Husky errants et provoquant des attaques sur des animaux dans la commune. Mr le maire rappelle que des mains courantes ont été faites par plusieurs riverains.

Mr le maire va saisir de nouveau les services de l'administration et le procureur de la république afin de solutionner ce problème avant qu'un accident plus grave n'arrive.

## VŒUX DE LA COMMUNE

Mr le Maire rappelle que les vœux de la commune auront lieu le 11 janvier à 19 h 00 à la salle multifonction.

## NOUVELLE ASSOCIATION

Mr le maire informe qu'une nouvelle association est présente sur la commune : l'association DISCOBRAS Ultimate frisbee. Cette association utilisera le terrain de football pour l'entraînement.

Fin de séance à 20 h 30

Signatures séance du Conseil Municipal en date du 8 janvier 2025

Philippe DESIREST	
Chantal TRANCHANT	
Benoît JANET	
Cédric LECHEVIN	
Patrick MOUNAIX	Excusé
Christian NAUWYNCK	
Denise BONIFACE	
<del>Christelle BERTIN</del>	Démission
Evelyne DUMONT	
Jean-Pierre ZION	
<del>Patrice BARBIER</del>	Démission